De Chenoise à la gare de Provins
Balisage blanc-rouge
14 km – 3 h 30
CARTE IGN 2515 E, 2516 E et 2616 O

Traversant Chenoise par la rue des Thuyas, le GR® 11 quitte ce village à droite par la rue du Parc (D 75) que l'on suit pendant 300 m. Tourner alors à gauche dans un chemin de terre qui traverse le plateau. On le suit pendant près de 3 km jusqu'aux fermes de la Brosse. Prendre à gauche un chemin goudronné qui rejoint la D 231 ; la traverser pour continuer en face jusqu'à la ferme de Limars. Toujours tout droit, suivre sur 2 km un chemin de champ menant à Mortery.
Dans le village, prendre à droite la D 55 en direction de Provins sur 150 m et la quitter pour un chemin de terre sur la droite. Après 1 km, au carrefour de chemins de terre (cote 126), tourner à gauche pour descendre dans la vallée du Durteint, près de sources captées appartenant à la Ville de Paris. Le GR® aboutit sur la D 55 que l'on suit à droite sur 150 m. S'engager ensuite à droite dans un chemin qui remonte sur le plateau et offre de belles vues sur la tour de César et l'église Saint-Quiriace. Après une légère descente, on aboutit, près de la croix de Jouy, sur un chemin goudronné qui conduit à l'entrée de Provins.

Située au confluent de la Voulzie et du Durteint, Provins a conservé son aspect du Moyen Age. La richesse architecturale de la ville est exceptionnelle. A voir dans la Ville Haute : les remparts (12e et 13e siècles), la tour aux Engins, la porte Saint-Jean, la Grange-aux-Dîmes (12e siècle), l'église Saint-Quiriace, la tour César (12e siècle).
A voir dans la Ville Basse : l'église Saint-Ayoul (trois portails sur la façade datent du 12e siècle), l'église Sainte-Croix (verrières, grilles de fer forgé, fonts baptismaux), l'Hôtel-Dieu (retable en pierre de la Renaissance), le couvent des Cordelières (transformé en hôpital).

Le GR® entre dans Provins par la Porte de Jouy ; suivre la rue de Jouy. A l'intersection de la rue Saint-Jean et de la rue Couverte, *voir à droite la Grange aux Dîmes*. La rue Couverte débouche sur la place du Châtel. Au bout de celle-ci, prendre en face la rue de l'Ormery, puis la rue Desmarets à droite. En descendant cette rue, faire une halte à la porte du Pinacle (autrefois résidence des maires de Provins) pour admirer la tour César.

Au prochain carrefour, prendre à droite la sente raide dite Montagne-du-Bourreau qui descend le long des remparts et passe au pied de la tour du Bourreau, ancienne demeure des Exécuteurs des Sentences du Bailliage de Provins. Au bas de la « Montagne », traverser l'avenue du Général-de-Gaulle, suivre les boulevards Gambetta, Gilbert-Chomton, Carnot et tourner à droite dans la rue Aristide-Briand. Le pont franchi, s'engager à gauche dans la sente aboutissant avenue Jean-Jaurès, entre le canal et la voie ferrée pour atteindre la **gare de Provins** (trains pour Paris-Est (zone 6)).

Figure 1Bus pour le retour

Retour possible par le bus (Procars.com) ligne 50 Provins-Chessy Marne la Vallée : arrêt à CHENOISE 2€ le trajet